



“La voix des PME en Europe”

Communiqué de Presse

Pour publication immédiate

Systemes d'indice de solvabilité: Les PME exigent plus de transparence de la part des banques

Bruxelles, le 21 février 2003. «Les systèmes d'indice de solvabilité des banques ne peuvent demeurer une boîte noire opaque pour les PME » a déclaré hier, l' UEAPME , l' association européenne des employeurs PME, aux représentants des institutions de crédit lors d'une réunion sur un code de conduite entre les banques et les PME. L' organisation, répercutant les inquiétudes des PME européennes à propos de l'accès au financement, a recommandé aux institutions de crédit de rendre le système d'indice de solvabilité plus transparent afin de permettre aux PME de faire les adaptations nécessaires en vue de l'obtention de prêts demandés.

Les règles à la base des systèmes d'indice de solvabilité des banques effraient beaucoup de PME. De plus, la majorité des PME ne sont pas familiarisées avec les systèmes d'indice de solvabilité ce qui s'ajoute à leur sentiment d'appréhension. C'est pourquoi les banques doivent présenter de façon très claire les règles régissant les systèmes d'indice de solvabilité. Entre autres, les PME devraient pouvoir connaître les éléments et facteurs définissant leur indice de prêt et quelles démarches ils doivent entreprendre afin d'améliorer leur indice.

Pour une meilleure compréhension entre les institutions financières et les PME, les banques et les organisations représentant les petites entreprises discutent d'un code de conduite qui améliorerait l'accès des PME au financement. Par le biais de ce dialogue, les banques et les PME désirent soutenir la mise en œuvre du prochain accord Bâle II.

***** End *****

Remarque pour les éditeurs : Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Gerhard Huemer au +32 2 285 0719

Raphael Anspach, Press officer
Tel: +32 2 230 7599/ Fax: +32 2230 7861
Email: pressoffice@ueapme.com
Web: www.ueapme.com/pressroom